les discerner, d'abord par la vue simple, ensuite par leurs caractères constants, qui permettent de les reconnaître partout sans ambiguïté (1).

On m'objecte que, dans la Feuille très-jeune que je montre ici avec sa première trachée, la vue n'apprend rien sur le soi-disant courant sèveux; et qu'en conséquence je ne puis affirmer l'existence de ce courant que par induction.

J'accepte le mot, car l'induction est une forme de raisonnement très-usitée dans les sciences et très-utile à leurs progrès. Nous voyons la très-jeune Feuille n'être d'abord qu'un ovoïde muqueux homogène; puis, quand l'heure est venue, il s'y trace, au milieu et du haut en bas, une ligne translucide, dans laquelle apparaît bientôt la première trachée; cette ligne translucide trace la division qui va se faire de la Feuille en deux lames équivalentes, et elle indique en même temps *le lieu* où va se former la nervure dorsale, qui unira les deux lamelles et recevra le tribut qu'elles doivent verser à la plante. Quand cette nervure sera formée, on ne pourra plus se refuser à y voir le courant sèveux, car il suffira de la trancher pour en voir sortir la sève. Il en sera de même subséquemment de toutes les autres nervures de la Feuille; et les trachées et autres vaisseaux ne se trouveront jamais que là. Toutes ces nervures, la primordiale et les secondaires, garderont, tant que la Feuille n'aura pas vécu trop longtemps, leur privilége de translucidité, indice du liquide limpide qui y afflue. On peut voir également ces nervures dans les organes de la fleur, et très-commodément dans les Pétals. Nous nous croyons donc autorisé à dire que la ligne médiane translucide par laquelle la jeune feuille commence à rompre aux yeux son homogénéité, n'est autre chose que la préparation du premier et du plus important de ses courants sèveux trachéifères.

Et quand il arriverait (comme nous pensons l'avoir vu quelquefois) que la première trachée fût visible avant le courant où elle baigne (mais toujours dans le médian dorsal, jamais ailleurs), serait-il illogique de regarder comme un lac sèveux cette petite Feuille tout entière, qui est d'ores et déjà en communication intime avec le reste du bourgeon, et qui va s'enrichir de nouveaux organes pour rendre cette communication plus active et plus féconde?

Lecture est donnée de la note suivante :

SUR LA NATURALISATION, DANS LE ROUSSILLON, DE L'*AGAVE AMERICANA*, par **M. LE GRAND**.

(Montbrison, janvier 1870.)

Je suis étonné que MM. Grenier et Godron n'aient pas parlé dans leur *Flore de France* de l'*Agave americana*, comme plante naturalisée, car cette espèce méritait d'y être indiquée à autant et peut-être à de meilleurs titres que plu-

(1) Voy. *Bull. Soc. bot. de Fr.* XVI, pp. 23, 67, 109.

sieurs autres. Faut-il attribuer cette omission à ce que ces savants botanistes n'ont point visité eux-mêmes les plaines du Roussillon ? Or, cette magnifique plante, connue dans ce pays sous le nom d'Aloès, croît en abondance aux environs de Perpignan et y fleurit parfaitement. Elle y forme des haies impénétrables, remplaçant avec avantage nos haies d'Aubépine, et s'y montre avec une profusion telle qu'un esprit non prévenu la prendrait certainement pour une espèce spontanée. A la fin de juillet, on voit ses hampes en grand nombre s'élancer au bord des champs qui avoisinent la route d'Espagne. J'ai même trouvé en 1862 des tiges fleuries jusque dans les rochers de Casas-de-Peña. Au nord de Perpignan, cette plante fleurit peu ; elle disparaît même assez promptement et ne dépasse guère la vallée de l'Agly. Je l'ai cependant suivie jusqu'à Salve, près des limites des départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, mais là ce ne sont que des pieds rabougris.

Cette espèce, en résumé, doit figurer dans nos flores au même titre que le *Cactus Opuntia*, l'*Elæagnus* et bien d'autres.

Comme elle est omise dans la Flore récente des Alpes-Maritimes, le Roussillon serait sans doute chez nous sa seule patrie d'adoption, fait qu'explique du reste suffisamment la latitude de cette partie la plus méridionale de la France.

M. Pérard présente à la Société le travail suivant :

ÉNUMÉRATION DES VALÉRIANÉES, DIPSACÉES ET COMPOSÉES (Corymbifères), DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTLUÇON, par M. PÉRARD.

VALÉRIANÉES.

VALERIANA Tourn.

V. officinalis L. — Bois, ruisseaux. — Juin-août. — ♃. — C.

Les feuilles de cette espèce-type et celles de ses formes ont 7 à 10 paires de folioles. On distingue deux formes assez tranchées sur le terrain : l'une a les feuilles caulinaires (à folioles étroites plus ou moins dentées) verticillées par trois le long de la tige et les rameaux florifères sont également ternés; elle croît dans les taillis à découvert et dans les terrains sablonneux, c'est le *V. silvestris major*, *foliis ternis* (Vaill. *Bot.*) et le *V. elatior silvestris* (Pierlot, *Note sur la Valériane*, pl. III) ; ses racines sont très-odorantes et contiennent une forte proportion de principes actifs ; elle doit être distinguée sous le nom de *Valeriana officinalis*. — L'autre forme vient dans les prairies humides et marécageuses; ses feuilles sont plus grandes, dentées en scie, opposées le long de la tige, et les rameaux florifères sont également opposés; ses racines sont moins odorantes et la proportion des principes actifs qu'elles renferment est une à deux fois moins considérable que dans la forme précédente; c'est le *V. elatior uliginosa* (Pierlot, *l. c.*, planche II); on doit l'appeler plus simplement *Valeriana palustris*.

V. dioica L. — Prairies marécageuses. — Avril-juin. — ♃. — A. C.

Environs de Montluçon : Maisons-Rouges ; Commentry, bois des Forges ; Ouches, pré des Rivalières ; Cérilly, forêt de Tronçais !! etc.